

Demande de mise à disposition du studio du Manège

à envoyer par courrier électronique à : studio@manege-reims.eu
avec un dossier de présentation du projet

Le manège appartient au réseau des scènes nationales et dispose d'outils permettant le soutien à la création. Dans ce cadre, le Manège met à disposition d'équipes artistiques ou d'artistes pour des temps de répétitions et de recherche, le studio du manège situé à Reims, 5 rue de Tahure, à titre gracieux.

Le studio du Manège est ouvert en priorité, sans exclusivité :

- aux artistes et compagnies localisés en Région Grand Est
- aux demandes de résidence d'au moins une semaine

Il est par ailleurs précisé que :

- le studio est équipé d'un système de diffusion son
- La mise à disposition se fait sans autre apport technique du Manège
- le studio ne peut pas être occulté
- le tapis de danse gris est d'une surface de 14 m x 22 m

Une fois votre demande effectuée, l'équipe du Manège vous apportera une réponse au plus tard 4 mois avant le début de résidence et vous adressera le cas échéant pour signature une convention de mise à disposition du studio. Aucune résidence ne pourra avoir lieu si la compagnie ou l'artiste ne peut satisfaire aux conditions d'assurance et ne retourne pas signée la convention avant le début de résidence.

PORTEUR DE LA DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DU STUDIO

Nom de la compagnie :	
Nom de la structure juridique (si différent) :	
Nom et fonction du représentant légal :	
Siège social :	
Adresse de correspondance (si différent) :	
N° licence(s) entrepreneur de spectacle :	
N° SIRET :	
Code APE :	
Contact pour la présente demande :	
N° de téléphone(s) :	
Courrier électronique :	

Pour les demandes à titre individuel :

Nom de l'artiste :	
Adresse :	
Adresse de correspondance (si différent) :	
N° de téléphone(s) :	
Courrier électronique :	
Assureur et N° de police d'assurance	

PROJET OBJET DE LA DEMANDE DE MISE À DISPOSITION

Nom du projet (titre de la pièce...) :	
Discipline(s) artistique(s) :	

DÉTAILS DE LA DEMANDE DE MISE À DISPOSITION

Périodes de travail :	choix 1 :	
	choix 2 :	
Créneaux horaires souhaités :		
Précision des jours non travaillés :		<i>pas plus de 6 jours consécutifs</i>
Nombre de personnes concernées :		

Avez-vous une demande spécifique, un autre élément à porter à notre connaissance ?

--

Date de la demande :	
----------------------	--

Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec :
Marie-Gladys Boudia
Assistante de direction
studio@manege-reims.eu
Tél. : 03 26 47 98 98